

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

4 juillet 2024

DATE D'AFFICHAGE

4 juillet 2024

Nombre de conseillers

en exercice : 14

présents : 10

votants : 12

~~L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, MARDI 9 JUILLET A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.~~

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, M. BARRIER, M. COLIN, M. DEGOULET, M. DEMAYA, Mme DESBOIS, Mme JODEAU BELOTTI, M. JOUSSE, M. OLLIVIER

Absents excusés :

Mme GUYON donne procuration à Mme Sylvie LE DRÉAU

M. BELFORT donne procuration à M. Franck BARRIER

M. FIMIEZ

Absent non excusé :

Néant

Secrétaire de séance : M. Fabien LECERF

1. Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet

Délibération DE01-09072024

Afin de pouvoir recruter l'agent actuellement en contrat à durée déterminée, en tant qu'adjoint technique stagiaire en vu de le titulariser, il faut créer un poste d'adjoint technique à temps complet à partir du 1^{er} août 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à partir du 1^{er} août 2024.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 10 juillet 2024

Le Maire
Martine COUET

Le secrétaire de séance
Fabien LECERF

